

RÈGLE REPORT DE TRACÉ

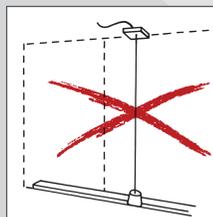
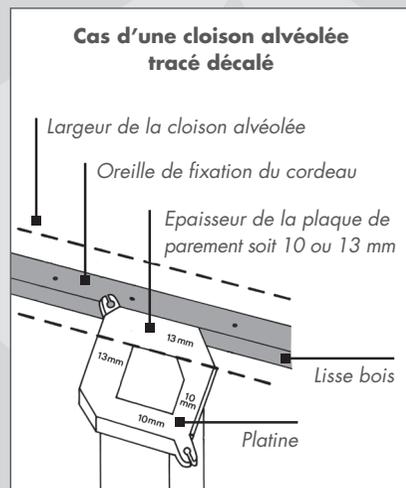


UTILISATION

- Pour le traçage et l'implantation des cloisons.
- Cette règle extensible avec niveaux verticaux permet le report simple et rapide du tracé du sol au plafond par une seule personne.
- A l'extrémité supérieure de la règle peuvent s'adapter deux platines amovibles, une pour un report de tracé normal, l'autre pour un report décalé.
- Le pied muni d'un ressort, et un papillon de blocage permettent de fixer la règle entre sol et plafond.
- Dans le cas de cloison alvéolée, utiliser la platine déportée de 10 ou 13 mm selon l'épaisseur de la plaque de parement (voir schéma).
- Une oreille permettant d'accrocher un cordeau-traceur facilite le traçage par une seule personne.

CARACTÉRISTIQUES

- Profil aluminium
- Hauteur maximum : 3,10 m
- Hauteur minimum : 1,75 m
- Poids : 3,55 kg
- Livré avec étui.



platine pour report de tracé décalé 10 mm - 13 mm

